Partenaires techniques et financiers
Partenaires techniques

COMMENT ET POURQUOI BIEN CONNAITRE SON PATRIMOINE?

Anne ROUSSOT, responsable eau assainissement

CA Grand Dole

- Présentation de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole
- Organisation avant transfert de compétences:

  Eau potable

  Assainissement

  Gestion des eaux pluviales
- Etude de Préfiguration avant transfert de compétences (découverte du patrimoine)
- Schéma Directeur Assainissement et Eaux Pluviales
- Retours d'expérience sur les études réalisées pour acquérir la connaissance du patrimoine

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DOLE

- Une des dernières Communautés d'Agglomération créée le 1er janvier 2008 (issue de la fusion de 2 communautés de communes)
- 5 communes intégrées au 1er janvier 2017
- 47 communes pour environ 54 000 habitants dont 38 communes de moins de 1000 habitants, 8 communes entre 1000 et 5000 habitants et une ville centre de 24 500 habitants
- Président: Jean Pascal FICHERE
- Compétence assainissement non collectif depuis 2011 (Délégation de service public)
- Compétences eau et assainissement transférées au 1er janvier 2020

ORGANISATION EAU POTABLE AVANT TRANSFERT

La compétence Eau Potable est exercée par 7 entités différentes : 2 communes et 5 Syndicats

26 500 abonnés consomment 2 900 000 m3 sur le périmètre du Grand Dole

5 Syndicats recouvrent plus de 2 EPCI et peuvent se maintenir

Au 1er janvier 2020, Grand Dole en représentation-substitution au sein de ces 5 Syndicats.

- ✓ Une organisation cohérente avec une gestion saine et des tarifs plutôt homogènes sur l'ensemble du territoire.
- ✓ Solution à trouver pour une commune en régie

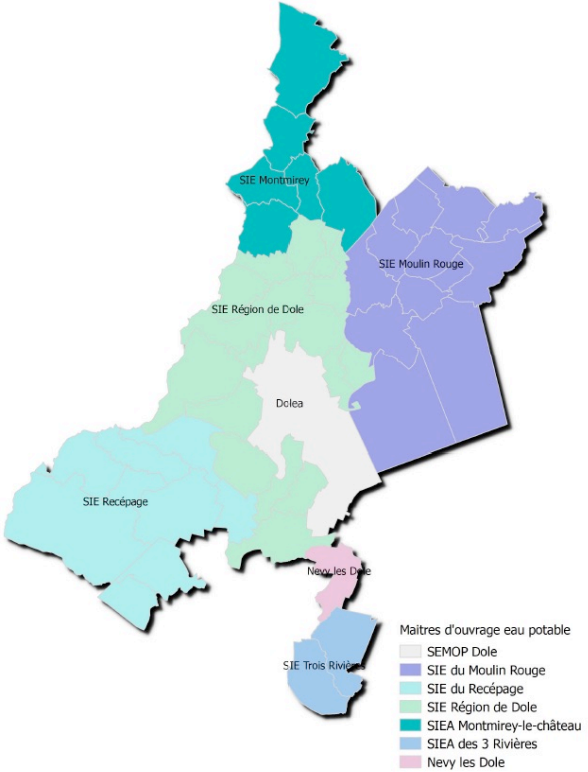

ORGANISATION ASSAINISSEMENT AVANT TRANSFERT

La compétence assainissement collectif est exercée par 30 entités différentes. 11 communes ne disposent d'aucun système d'assainissement collectif.

23 500 abonnés
pour un volume assujetti de 2 700 000 m³ sur le périmètre du Grand Dole.

Aucune entité ne recouvre plus de 2 EPCI.

9 entités ont confié l'exploitation du service par le biais d'une délégation de service public par affermage (20% des usagers)

1 entité a confié l'exploitation du service par le biais d'une délégation de service public à 1 SEMOP (50% des usagers)

20 entités exercent la compétence en Régie (30% des usagers)

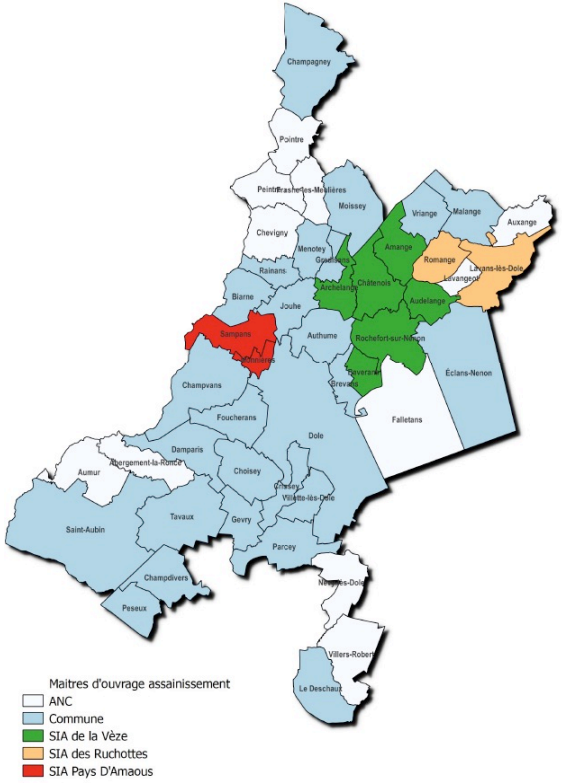

ORGANISATION ASSAINISSEMENT AVANT TRANSFERT

Le mode de gestion du service d'assainissement collectif est varié :

- Les échéances des 10 contrats de délégation de service public sont comprises entre 2022 et 2029,
- 9 entités disposent d'une prestation de service pour tout ou partie de leur service d'assainissement,
- Les autres entités gèrent majoritairement leur service en régie par leurs propres moyens.

Le territoire du Grand Dole comprend 343 km de réseau de collecte et 22 stations de traitement des eaux usées d'une capacité globale de 82 500 Equivalents-Habitants.

Une tarification comprise entre 0,86 € et 3,27 € TTC par m³ pour une facture 120 m³ et un prix moyen pondéré d'1,82 € TTC par m³ pour une facture 120 m³ *(Moyenne nationale : 1,89 € TTC / m³)*.

Un **patrimoine hétérogène** qui nécessite la mise en œuvre d'une politique de gestion patrimoniale adaptée sur les ouvrages et le réseau.

ORGANISATION GESTION DES EAUX PLUVIALES AVANT TRANSFERT

Très peu de données techniques et financières

Volet eaux pluviales pas suivi par les collectivités: pas de diagnostic existant, pas de zonage pluvial

Un **patrimoine méconnu sans politique d'entretien particulier pour la majorité des communes** qui nécessite la réalisation d'un inventaire précis et l'élaboration d'un programme d'entretien.

ETUDE PREALABLE AU TRANSFERT DE COMPETENCES

Suite à la Loi Notre, lancement d'une étude de préfiguration en 2016 (Collectivités Conseils)

Etat des lieux eau et assainissement réalisé par envoi d'un questionnaire aux maîtres d'ouvrage et collecte des données techniques et financières ➔ rendu en octobre 2016

Impacts et modalités du transfert (avec présentation simulation budgétaire et différents scénarios d'harmonisation tarifaire) présentés en Conférence des Maires en décembre 2016

Présentation des conclusions et préconisations de l'étude en Conférence des Maires en février 2017 => nombreux questionnements et beaucoup d'oppositions
Tenue de groupes de travail (en février et mars 2017) sur:

* la tarification
* les modes de gestion
* les étapes du transfert
* la qualité du service,

➔ Pas de décision, mise en stand bye de l'étude

ETUDE PREALABLE AU TRANSFERT DE COMPETENCES

Fin 2018, présentation des modifications apportées par la Loi du 3 août 2018 et « réactivation » de la réflexion

En février 2019, recrutement d'une chargée de mission eau et assainissement

Réalisation d'une mise à jour de l'état des lieux (collaboration entre le bureau d'Etudes et la chargée de mission)

Rencontre de l'ensemble des communes et exploitants, visite de tous les ouvrages en mars et avril 2019
Collecte de l'ensemble des documents (CA, contrats divers, études existantes…)

Rencontre de l'ensemble des partenaires (Police de l'Eau, Agence de l'Eau, Trésorerie….)

Restitution de l'état des lieux actualisé en mai 2019 en Comité de Pilotage de l'Etude

Présentation en ateliers de secteurs en juin et juillet 2019 => plus d'implication des communes, meilleure adhésion mais nombreux échanges, questionnements et débats sur les investissements à conduire => lors du bilan des ateliers en Conférence des Maires, proposition d'écrire une charte de transfert des compétences pour rappeler les principes du transfert et faciliter l'adhésion des communes à la démarche.

Validation de la Charte de transfert des compétences lors du Conseil Communautaire du 19 septembre 2019: celle-ci pose le principe du lancement d'un schéma directeur sur l'ensemble des communes pour élaboration d'un programme pluriannuel d'investissements avant d'envisager des évolutions tarifaires.

ETUDE PREALABLE AU TRANSFERT DE COMPETENCES

Données collectées lors de la mise à jour de l'état des Lieux:

Compte administratif budget assainissement (trois dernières années)
Etat de la dette
Etat de l'Actif
Délibération tarifs et facture
Délibération PFAC
Plans des réseaux existants, plans de recolement, plans projet travaux
Zonage d'assainissement
Etudes existantes: schéma directeur, contrôles de branchements
Règlement de service
Contrats de DSP et contrats de prestations de service
Rapports bilans 24h, rapports délégataires, rapports assistance technique, RPQS,
Dossiers techniques STEP, postes et ouvrages particuliers, cahiers de vie et manuels d'autosurveillance
Factures et/ou contrats Eau, Electricité, téléphone, internet
Conventions existantes avec autres communes et/ou autres syndicats, avec la Chambre d'Agriculture
Conventions non soldées avec l'Agence de l'Eau et les différents financeurs éventuels
Courriers Police de l'Eau (conformités, mise en demeure…)
Renseignements sur mode de facturation (contrats, convention de facturation) et rôle dernière facturation

SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

Lancé en mars 2020 (après le transfert de compétences) sur l'ensemble des communes de l'agglomération (pour 4 communes avec SDA récents pas de phase d'acquisition de données et campagnes de mesures: intégration des scénarios et programme de travaux lors de la phase d'élaboration du programme de travaux).
Confié au bureau d'études Verdi,

Concerne les eaux usées et les eaux pluviales

4 phases classiques:

* Acquisition des données et connaissance de l'existant

* Campagnes de mesures

* Investigations complémentaires

* Elaboration d'un programme de travaux et mise à jour des zonages d'assainissement

Complétée par une phase spécifique concernant les eaux pluviales avec:

inventaire et reconnaissance de l'ensemble des installations eaux pluviales
synthèse et hiérarchisation des problèmes identifiés
définition d'un programme d'intervention (investissement et fonctionnement)

SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

Phase 1: Acquisition des données et connaissance de l'existant

Recueil des données sur les communes
Rencontre avec les exploitants
Rencontre avec les communes en assainissement collectif et non collectif (recueil des problématiques eaux pluviales)
Reconnaissance complète des réseaux EU, U et EP et réalisation et/ou mise à jour plan sur SIG
Bilan de fonctionnement des STEP
Réalisation de fiches récapitulatives pour chaque commune, chaque STEP et chaque ouvrage (Postes, DO et bassins)

fiche commune AC Fiche commune ANC STEP PR DO Bassin

Commune AC

GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

Commune de Malange

VERDI

DONNEES GENERALES

Nom du maire :	Monsieur Hervé GUIBELIN	**Numéro de téléphone :**	03 84 81 06 79
Nom du responsable assainissement dans la commune :		**Numéro de téléphone du responsable assainissement :**	
Horaires d'ouverture :	Mardi de 9h30 à 11h30 Vendredi de 13h30 à 15h30	**Adresse :**	3 place du Souvenir Français 39700 MALANGE

Démographie	Population municipale	Comptée à part	Total
Population	321	6	327
Nombre de logements	100		
Résidence principale	86		
Résidence secondaire	4		
Logement vacant	10		
Taux d'occupation (hab/log)	2,90		

Contrats	Compétence	Type de contrat	Exploitant
Exploitation AC	Délégation	Régie	-
Délégation de compétence à mai 2020	Malange		
Exploitation ANC	CAGD	Affermage	SOGEDO

Documents d'urbanisme	O/N	Date	Densité (log. / ha)
PLUi	Oui	18/12/2019	0

Activités économiques (INSEE 2018)	Nombre
Administration publique (+ activités de services administratifs et de soutien, enseignement, santé et action sociale, arts, spectacles et act récréatives, autres act de services, act des ménages, act extra-territoriales)	0
Agriculture, sylviculture et pêche	7
Commerce (+ Hébergement, restauration, transports, entreposage, info et com, activités financières, assurances, immobilières activités spécialisées)	0
Construction	4
Industries	1
Autres	4

Liste d'activités remarquables	Remarques
Exploitations agricoles	
Exploitation agricole 1	
Exploitation agricole 2	
Exploitation agricole 3	
Exploitation agricole 4	
Exploitation agricole 5	
Industries	
Industrie 1	
Industrie 2	
Industrie 3	
Industrie 4	
Industrie 5	

URBANISATION FUTURE

	1AU	2AU
Surface	0	0
Densité	0	0
Nb. de logements	0	0
Population	0	0
Population retenue à horizon 10 ans	0	0
Population retenue à horizon 30 ans	0	

GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

Commune de Malange

VERDI

ETUDE DE LA CONSOMMATION AEP

Contrat	Maître d'ouvrage	Type de contrat	Exploitant
	SIE Moulin Rouge	Affermage	SOGEDO

Ressource	
Localisation	Lavans-lès-Dole
Nom de la ressource	STATION DE POMPAGE EN NAPPE LE MOULIN ROUGE
Code BSS	528-3X-077
Coordonnées X ; Y	899107 ; 6674742

Ressource 2	
Nom de la ressource 2	
Code BSS	
Localisation	
Coordonnées X ; Y	

Existe-t-il une ressource AEP sur le territoire utilisée par une autre commune :	
Commune alimentée :	

PPC sur le territoire			
PPC 1		**PPC 2**	
Ressource		Ressource	
Code BSS		Code BSS	
Type (Immédiat/rapproché/éloigné)		Type (Immédiat/rapproché/éloigné)	
PPC 3		**PPC 4**	
Ressource		Ressource	
Code BSS		Code BSS	
Type (Immédiat/rapproché/éloigné)		Type (Immédiat/rapproché/éloigné)	

Analyse des consommations AEP	2017	2018	2019
Nombre d'abonnés (hors consommation nulle)	110	112	113
Evolution du nb d'abonnés		1,8%	0,9%
Volumes consommés (m^3/an)	23531	24214	23728
Evolution des volumes consommés		2,8%	-2,0%
Dotation par abonné (m^3/an/ab)	213,9	216,2	210,0

Nb abonnés assujettis AC	u	100	102	103
Volumes assujettis AC (hors exploitations agricoles)	m^3/an	16468	16093	15460

Abonnés supplémentaires à 30 ans	u	0	0	0
Débit EU supplémentaire attendu	m^3/an	0,0	0,0	0,0
Débit EU total futur	m^3/an	16468	16093	15460

Commune AC

GRAND DOLE Communauté d'agglomération

Commune de Malange

VERDI Designer de territoires

CARACTERISTIQUES GENERALES DU SECTEUR D'ETUDE

Masses d'eaux souterraines	Nom	Type	Ecoulement
FRDG150	Calcaires jurassiques des Avants-Monts	Dominante Sédimentaire	Libre et captif associés - Majoritairement libre
FRDG524	Marnes et terrains de socle des Avants-Monts	Imperméable localement aquifère	Libre et captif associés - Majoritairement libre

Réseau hydrographique	État écologique		État chimique	
	Etat actuel	Objectif SDAGE	Etat actuel sans ubiquiste / avec	Objectif SDAGE
La Vèze	Médiocre	Bon état	Bon / Bon	Bon état
			/	
			/	

Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI)	Nom	Date

Outils de gestion en place	Nom
SAGE	
Contrat de milieux	Contrat Vallée du Doubs et territoires associés

Contraintes naturelles et règlementaires	Identification	Surface de la zone (ha)	% surface communale
ZNIEFF I			
430020214	BOIS DE BRANS, DU BOLET, DE MONTMIREY ET DE SERRE	567,31	10,4%
430014312	MINES DE FER SOUTERRAINES DE MALANGE	1,72	100,0%
ZNIEFF II			
430002173	FORET DE LA SERRE	3727,34	3,8%
NATURA 2000 Oiseaux			
FR4312021	MASSIF DE LA SERRE	4400	3,2%
NATURA 2000 Habitats			
FR4312021	MASSIF DE LA SERRE	4400	3,2%
Arrêtés Biotope (APPB)			

GRAND DOLE Communauté d'agglomération

Commune de Malange

VERDI Designer de territoires

SITUATION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF EXISTANT

	AC	ANC
Nombres d'abonnés	103	10
Evolution du nombre d'abonnés	1%	0%

Convention de déversement	Présence (O/N)	Commune réceptrice	Station d'épuration	Apport de la commune

Mise en demeure réseaux	Numéro d'arrêté :	2020-01-09-012	Date de l'arrêté :	12/01/2020
	Description			Date limite
Prescription n°1	Réalisation d'un schéma directeur d'assainissement			31/12/2021
Prescription n°2	Mise en place d'un système de collecte cellectant l'ensemble des eaux usées			31/12/2023
Prescription n°3	Suppression des apports d'eaux claires parasites et pluviales			31/12/2023

Réseau de collecte	Assainissement			Séparatif eaux pluviales
	Séparatif eaux usées	*Unitaire*	*Total*	
Linéaire réseau de collecte hors refoulement (ml)	1482	1723	3205	1894
Répartition (%)	46%	54%	100%	56%
Nb regards (u)	27	41	68	15
Nb avaloirs / grilles (u)	0	40	40	27
Linéaire réseau de refoulement (ml)	0	64	64	0

Déversoir d'orage	Localisation	Nombre d'EH	Classification loi sur l'eau	Rejet
DO12	4 rue de la Fontaine			Reseau pluvial
DO72	5019 les Roches			Ruisseau

Postes de refoulement	Nombre de pompes	Technologie de télésurveillance	Trop-plein (O/N)
PR50	3		Oui
PR51	2		Non

Bassins d'orage	Dimensions (L x l x H)	Volume (m^3)

Commune
AC

GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

Commune de Malange

VERDI

Station d'épuration	
Nom	STEP6
Capacité (EH)	330
Part de la commune (EH) (= volume assujetti AC/100 l/j/hab)	
Filière	Filtre planté de roseaux
Point de rejet	Ruisseau de l'Abergement
Présence d'une mise en demeure	Oui

Station d'épuration 2	
Nom	
Capacité (EH)	
Part de la commune (EH) (= volume assujetti AC/100 l/j/hab)	
Filière	
Point de rejet	
Présence d'une mise en demeure	

SITUATION DE L'ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES EXISTANT

Réseau de collecte	**Séparatif eaux pluviales**
Linéaire réseau de collecte (ml)	1894
Répartition (EP/[EP + EU] en %)	56%
Nb regards (u)	15
Nb avaloirs / grilles (u)	27

Bassins de rétention/infiltration	**Dimensions (L x l x H)**	**Volume (m^3)**

Séparateurs à hydrocarbures	**Dimensions (L x l x H)**	**Volume (m^3)**

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Zonage effectué (O/N)	
Date délibération	
Scénario retenu	

POINTS NOIRS IDENTIFIÉS

Études antérieures		
Bureau d'études - année	**Description**	**Travaux effectués**

Réunions exploitants et communes	
Localisation	**Description**

Reconnaissance des réseaux	
Localisation	**Description**
Bouchon fréquent	Un nombre important de lingette provenant de l'EHPAD bouche le réseau

Commune ANC

Commune de Falletans

GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

VERDI développer des territoires

DONNEES GENERALES

Nom du maire :	Monsieur Pascal LOPEZ	Numéro de téléphone :	03 84 70 68 02
Nom du responsable assainissement dans la commune :		Numéro de téléphone du responsable assainissement :	
Horaires d'ouverture :	Mardi 10h 12h Jeudi 14h 18h30	Adresse :	rue de Dole 39700 FALLETANS

Démographie	Population municipale	Comptée à part	Total
Population	393	9	402
Nombre de logements	172		
↳ *Résidence principale*	*149*		
↳ *Résidence secondaire*	*14*		
↳ *Logement vacant*	*9*		
Taux d'occupation (hab/log)	2,64		

Contrats	Compétence	Type de contrat	Exploitant
Exploitation ANC	CAGD	Affermage	SOGEDO

Documents d'urbanisme	O/N	Date	Densité (log. / ha)
PLUi	Oui	18/12/2019	10

Activités économiques (INSEE 2018)	Nombre
Administration publique (+ activités de services administratifs et de soutien, enseignement, santé et action sociale, arts, spectacles et act récréatives, autres act de services, act des ménages, act extra-territoriales)	0
Agriculture, sylviculture et pêche	5
Commerce (+ transports, entreposage, info et com, activités financières, assurances, immobilières activités spécialisées)	3
Construction	2
Hébergement et restauration	4
Industries	4

Liste d'activités remarquables	Remarques
Exploitations agricoles	
Exploitation agricole 1	
Exploitation agricole 2	
Exploitation agricole 3	
Exploitation agricole 4	
Exploitation agricole 5	
Industries	
Industrie 1	
Industrie 2	
Industrie 3	
Industrie 4	
Industrie 5	

URBANISATION FUTURE

	1AU	2AU
Surface	1,78	0
Densité	10	10
Nb. de logements	17	0
Population	44,2	0
Population retenue à horizon 10 ans	44,2	44,2
Population retenue à horizon 30 ans	44,2	

Commune de Falletans

GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

VERDI développer des territoires

ETUDE DE LA CONSOMMATION AEP

Contrat	Maître d'ouvrage	Type de contrat	Exploitant
	SIE Moulin Rouge	Affermage	SOGEDO

Ressource	
Localisation	Lavans-les-Dole
Nom de la ressource	STATION DE POMPAGE EN NAPPE LE MOULIN ROUGE
Code BSS	528-3X-077
Coordonnées X ; Y	899107 ; 6674742

Ressource 2	
Nom de la ressource 2	
Code BSS	
Localisation	
Coordonnées X ; Y	

Existe-t-il une ressource AEP sur le territoire utilisée par une autre commune :	
Commune alimentée :	

PPC sur le territoire			
PPC 1		PPC 2	
Ressource		Ressource	
Code BSS		Code BSS	
Type (Immédiat/rapproché/éloigné)		Type (Immédiat/rapproché/éloigné)	
PPC 3		PPC 4	
Ressource		Ressource	
Code BSS		Code BSS	
Type (Immédiat/rapproché/éloigné)		Type (Immédiat/rapproché/éloigné)	

Analyse des consommations AEP	2017	2018	2019
Nombre d'abonnés (hors consommation nulle)	180	181	181
Evolution du nb d'abonnés		0,6%	0,0%
Volumes consommés (m^3/an)	19511	19478	18735
Evolution des volumes consommés		-0,2%	-4,0%
Dotation par abonné (m^3/an/ab)	108,4	107,6	103,5

Liste des gros consommateurs /		2018	2019
/	m^3/an		
/	m^3/an		
/	m^3/an		
/	m^3/an		
/	m^3/an		
/	m^3/an		
/	m^3/an		
/	m^3/an		
/	m^3/an		
/	m^3/an		
Abonnés supplémentaires à 30 ans	u	17	17	17
Débit EU supplémentaire attendu	m^3/an	1842,71	1829,43	1759,64
Débit EU total futur	m^3/an	21353,71	21307,43	20494,64

Commune ANC

GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

Commune de Falletans

VERDI

CARACTERISTIQUES GENERALES DU SECTEUR D'ETUDE

Masses d'eaux souterraines	Nom	Type	Ecoulement
FRDG150	Calcaires jurassiques des Avants-Monts	Dominante Sédimentaire	Libre et captif associés - Majoritairement libre
FRDG306	Alluvions de la vallée du Doubs	Alluviale	Libre
FRDG332	Cailloutis pliocènes de la Forêt de Chaux et formations miocènes sous couverture du confluent Saône-Doubs	Dominante Sédimentaire	Libre et captif associés - Majoritairement libre

Réseau hydrographique	État écologique		État chimique	
	Etat actuel	Objectif SDAGE	Etat actuel sans ubiquiste / avec	Objectif SDAGE
Le Doubs	Mediocre	Bon état	Bon / Mauvais	Bon état
			/	
			/	

Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI)	Nom	Date
	PM1 - PPRi Loue (Zone rouge)	

Outils de gestion en place	Nom
SAGE	
Contrat de milieux	Contrat Vallée du Doubs et territoires associés

Contraintes naturelles et réglementaires	Identification	Surface de la zone	% surface communale
ZNIEFF I			
430010506	LA VALLEE DU DOUBS EN AMONT DE DOLE	835,37	16,83%
ZNIEFF II			
430002172	FORET DE CHAUX	22529,5133	0,090007271
NATURA 2000 Oiseaux			
FR4312005	FORET DE CHAUX	22009	9,18%
FR4312007	BASSE VALLEE DU DOUBS	3804	2,08%
NATURA 2000 Habitats			
FR4312005	BASSE VALLEE DU DOUBS	3810	2,08%
Arrêtés Biotope (APPB)			

GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

Commune de Falletans

VERDI

SITUATION DE L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF EXISTANT

Abonnés	Moyenne	2018		
Nombres d'abonnés	159	159		
Evolution du nombre d'abonnés				

Zonage d'assainissement	
Zonage effectué (O/N)	Oui
Date délibération	
Scénario retenu	ANC

SITUATION DE L'ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES EXISTANT

Réseau de collecte	Séparatif eaux pluviales
Linéaire réseau de collecte (ml)	3203
Nb regards (u)	55
Nb avaloirs / grilles (u)	103

Bassins de rétention/infiltration	Dimensions (L x l x H)	Volume (m³)

Séparateurs à hydrocarbures	Dimensions (L x l x H)	Volume (m³)

POINTS NOIRS IDENTIFIES

Etudes antérieures		
Bureau d'études - année	Description	Travaux effectués
Verdi - 2009	Schéma directeur d'assainissement	

Réunions exploitants et communes	
Localisation	Description
Secteur de la mairie	Inondation de maison lors de forte crue du ruisseau
Rue du Temple	Innondation de la route

Reconnaissance des réseaux	
Localisation	Description

Fiche STEP

GRAND DOLE Communauté d'agglomération

STEP de CHAMPVANS

VERDI Designer de territoires

COMMUNES RATTACHEES A LA STEP

Communes	Nom de la commune	Nombre abonnés	Population raccordée	Volume théorique d'EU rejeté au réseau (m^3)
Commune 1	Champvans	656 (51%)	1285,76	173,58
TOTAL		1286	1286	173,58

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA STEP

Localisation (commune)	CHAMPVANS
Type	Boue activée
Date de mise en service	01/01/2014
Capacité (EH)	1830
Filière eau	Poste de relevage => Dégrilleur - Dessableur - dégraisseur => Boue activée avec injection de FeCl => Clarificateur => rejet
Filière boues	Rizocompostage
Point de rejet	Bief Bazerotte
Disconnecteur AEP	Oui

Mise en demeure				
	Numéro d'arrêté :		Date de l'arrêté :	
	Conformité Réseau :		Oui	
	Conformité STEP - Equipement :		Oui	
	Conformité STEP - Performances :		Non	
	Description			Date limite
Prescription n°1				
Prescription n°2				
Prescription n°3				
Prescription n°4				

Documents d'autosurveillance	Présence d'un manuel d'autosurveillance	Présence d'un cahier de vie
	Oui	Oui

CAPACITES DE TRAITEMENT DE LA STATION

Données hydrauliques	Volume journalier moyen temps sec (m3/j)	480
	Volume journalier temps pluie (m3/j)	0
	Débit moyen horaire (m3/h)	20,0
	Débit pointe horaire (m3/h)	51,21
Charges polluantes journalières (kg/j) (base ratio classique 1 EH)	DBO5	109,8
	DCO	219,6
	MES	164,7
	NTK	27,45
	PT	7,32

GRAND DOLE Communauté d'agglomération

STEP de CHAMPVANS

VERDI Designer de territoires

FILIERE BOUES

Traitement des boues	
Filière d'évacuation des boues	Valorisation agricole

Synthèse des boues évacués	Année : 2018	Année : 2018
Produit brut (t)		
Siccité (%)		
Quantité de boues évacués (tonne de MS)	18.3	20.3

RENDEMENTS EPURATOIRES REGLEMENTAIRES

Arrêté préfectoral fixant les normes de rejet :	05/10/2012	*en l'absence, application de l'arrêté du 21 juillet 2015*

Rendements épuratoires réglementaires

Paramètres	Concentration maximale des rejets à ne pas dépasser (mg/l)	Rendement minimum à atteindre (%)	Valeur de rejet redhibitoire (mg/l)	
DBO5	20	85%	70	
DCO	90	80%	400	
MES	30	90%	85	
NGL	15	70%		
Pt	2	80%		
NO3				
Pt				
Température				

Fiche
STEP

GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

STEP de CHAMPVANS

VERDI Designer de territoires

RENDEMENTS EPURATOIRES MESURES

	Année : 2018		Année : 2017	
Paramètres	Nombres bilans 24h réalisés	Nombres de non conformité	Nombres bilans 24h réalisés	Nombres de non conformité
DBO5	2	0	2	
DCO	2	0	2	
MES	2	0	2	
NGL	2	0	2	
Pt	2	0	2	

Paramètres	Entrée (mg/l)	Sortie (mg/l)	Rendement
DBO5	74.2	2.62	93.6
DCO	231,0	28.9	83.4
MES	99.4	4.15	94.8
NGL	32.6	5.02	77.5
Pt	3.25	1.25	58.2

FONCTIONNEMENT DE LA STEP

		Année : 2018	Année : 2017	Moyenne
Charge hydraulique (m3/j)	Moyenne			
	Minimum			
	Maximum			
	Volume total entrant			
	Nombre de dépassements			
	Admissible sur la STEP par temps de pluie	0	0	0
Déversoir en tête de STEP (m3/j)	Nombre de déversement			
	Volume total déversé			
	Volume moyen déversé			
	Maximum			
Charge organique (kg DBO5/j)	Moyenne	17	35.75	17,0
	Minimum	11.3	23.8	
	Maximum	22.7	47.7	
	Admissible sur la STEP	109,8	109,8	109,8
Moyenne par rapport aux capacités nominales	% hydraulique (par temps de pluie sur la moyenne)			
	Correspondance EH			
	% organique	15%		15%
	Correspondance EH	283		283

Fiche poste de relevage

GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

Commune d'ARCHELANGE

17 RUE DU SOLEIL LEVANT

VERDI

PR6

Vues générales du PR

Localisation générale :

Photo de situation :

Photo de la cuve :

Photo de l'armoire électrique :

Caractéristiques du poste de refoulement

Caractéristiques de la cuve :

Marque du poste :	KSB
Matériau du poste :	Fibre de verre
Diamètre intérieur du poste :	1 m
Profondeur du poste :	3.46 m
Matériau canalisation d'arrivée :	PVC
Diamètre canalisation d'arrivée :	200 mm
Profondeur canalisation d'arrivée :	2.43 m
Matériau canalisation de refoulement :	PVC
Diamètre canalisation de refoulement :	63 mm
Matériau canalisation de trop-plein :	PVC
Diamètre canalisation de trop-plein :	mm
Profondeur canalisation de trop-plein :	m
Exutoire :	
Milieu récepteur final :	

Caractéristiques du pompage :

Pompe 1 :	
Marque de la pompe :	KSB
Année de la pompe :	
Débit nominal :	m³/h
HMT :	m
Débit mesuré :	9.85 m³/h
Pompe 2 :	
Marque de la pompe :	KSB
Année de la pompe :	
Débit nominal :	m³/h
HMT :	m
Débit mesuré :	m³/h
Pompe 1 + pompe 2 :	
Débit mesuré :	m³/h

Divers :

Cloture :	Oui
Technologie de télégestion :	S550
Présence d'un système antichute :	Oui
Présence d'un dégrilleur :	Oui
Présence d'une potence :	Non
Technologie du traitement H_2S :	Injection FeCl

Mode de fonctionnement :

Sonde Piézo

Remarques :

Fiche déversoir d'orage

GRAND DOLE Communauté d'agglomération — VERDI Designer de territoires

Commune de CHAMPAGNEY

6 RUE DU RUISSEAU

39096-DO5

Vues générales du déversoir d'orage

Localisation générale :

Photo de situation :

Photo intérieur du déversoir :

Photo du point de rejet :

Caractéristiques du déversoir d'orage

Dimensions du regard :

Profondeur :	1.5	m
Diamètre :	2.90 x 2.00	m
Longueur :	2.9	m
Largeur :	2.00	m

Déversoir d'orage :

Type de déversoir d'orage :	Trop plein	
Longueur lame déversante :		m
Hauteur lame déversante :		m
Epaisseur lame déversante :		m

Canalisation d'entrée n°1 :

Profondeur :	1.1	m
Dimensions :	500	mm
Nature :	PVC	

Canalisation d'entrée n°2 :

Profondeur :		m
Dimensions :		mm
Nature :		

Canalisation de conservation :

Profondeur :	1.5	m
Dimensions :	200	mm
Nature :	Beton	

Canalisation de surverse :

Profondeur :	1.1	m
Dimensions :	500	mm
Nature :	PVC	

Rejet :

Remarques :

Deversement par temps sec lors de l'établissement de la fiche ouvrage :	Non
Nombre d'EH raccordés :	
Classification loi sur l'eau :	
Technologie d'autosurveillance :	Non
Conformite d'autosurveillance :	

Fiche bassin d'orage

GRAND DOLE Communauté d'agglomération — VERDI Designer de territoires

Commune d'AUDELANGE

2 RUELLE PERRIN

B32

Vues générales du bassin d'orage

Localisation générale :

Photo de situation :

Caractéristiques du bassin d'orage

Caractéristiques :

Type de bassin d'orage	Enterré
Volume	135 m³
Débit de fuite	
Dimensions	30 m x DN2400
Vanne amont de fermeture une fois le bassin rempli	Non
Nettoyage automatique du bassin d'orage	Non
Dégrilleur sur surverse	Non
Etat général	Bon
Accessibilité hydrocureur	Oui
Clôture	Non

Trop-plein :

Diamètre du trop-plein	
Nature du trop-plein	
Hauteur fil d'eau	
Exutoire du trop-plein	Trop plein dans le poste
Technologie de la télésurveillance	

Fonctionnement du bassin d'orage :

Bassin de stockage

Photo du bassin d'orage :

Partenaires techniques et financiers
Partenaires techniques

SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

Phase 1: Acquisition des données et connaissance de l'existant

Recueil des données sur les communes
Rencontre avec les exploitants
Rencontre avec les communes en assainissement collectif et non collectif (recueil des problématiques eaux pluviales)
Reconnaissance complète des réseaux EU, U et EP et réalisation et/ou mise à jour plan sur SIG
Bilan de fonctionnement des STEP
Réalisation de fiches récapitulatives pour chaque commune, chaque STEP et chaque ouvrage (Postes, DO et bassins)

fiche commune AC Fiche commune ANC STEP PR DO Bassin

Phase 2: Campagne de mesures

Mesures débits sur réseaux en nappe haute sur un mois et suivi DO
Inspections nocturnes
Bilans pollution sur 24 h
Mesures sur milieu récepteur amont/aval

SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

Phase 3: Investigations complémentaires

Synthèse des investigations complémentaires existantes
Inspections télévisées des réseaux
Tests à la fumée et contrôles branchements au colorant

Phase 4: Etude spécifiques eaux pluviales

Conduite en parallèle aux autres phases

Phase 5: Elaboration d'un programme pluriannuel de travaux et mise à jour des zonages d'assainissement

Elaboration de scénarios à l'échelle communale
Elaboration de scénarios à l'échelle intercommunale
Proposition pour diagnostique permanent
Mise à jour zonages d'assainissement

Etat d'avancement: phases de campagne de mesures terminées, scénarios de travaux en cours pour élaboration du programme pluriannuel d'investissements avant la fin d'année 2021.

De manière générale, tous les rendus sont faits par commune ou par système d'assainissement et au niveau intercommunal.

RETOURS D'EXPERIENCE

Dans le cadre de la préparation d'un transfert de compétences assainissement,

Schéma directeur indispensable pour:

- acquérir la connaissance « technique » du patrimoine et de son état
- dimensionner les investissements à conduire et pouvoir ainsi discuter de tarifs et d'harmonisation tarifaire dans une ambiance plus sereine.

Mais la réalisation d'une étude et d'un schéma directeur par un prestataire extérieur ne suffit pas (certaines communes qui ont la connaissance du patrimoine sont difficiles à mobiliser).

➔ Nécessité d'une implication et d'une présence fortes des Elus et des Services de l'EPCI auprès des communes et syndicats pour collecter les données de base et expliquer l'intérêt d'être le plus exhaustif possible.

Pour bien connaître et gérer le patrimoine, il ne suffit pas de collecter des documents techniques et financiers, il faut aussi s'assurer de la collaboration et de l'adhésion des gestionnaires avant transfert (historique et connaissance du terrain).